

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

MIFA : Les réels motifs de la cession des parts de l'Etat aux actionnaires privés P.3



Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé entouré du PM Victoire Tomégah-Dogbé (g) et du ministre d'Etat Payadowa Boukpassi (d) lors du conseil des ministres

Vogan : **Une chèvre met bas un bébé "humain"** P.6

Contre les accidents de circulation:

Le ministre Yark se montre intransigeant P.2



Gal Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la protection civile

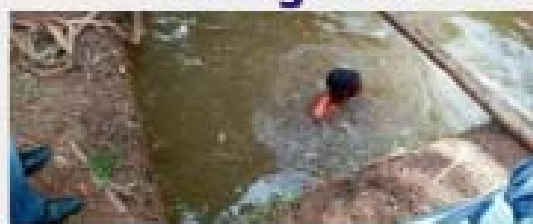
L'ANC en passe de claquer la porte à un énième cadre de discussions : P.3

Faut-il en rire ou en pleurer ?



Jean-Pierre Fabre, Président de l'ANC

Noyade des enfants dans les fosses, puisards... : **Propriétaires de maisons, maçons et parents** P.5



négligents à la barre

Pose de la première pierre de la construction du centre de formation professionnelle :

Une bouffée d'oxygène



allemande pour la PIA

285 jeunes victimes d'une escroquerie à Agbalépédo P.5



Contre les accidents de circulation: Le ministre Yark se montre intransigeant

Au Togo, on dirait que conduire une moto ou une voiture à vive allure est une compétition où le premier est primé ! Des taxis qui s'arrêtent brusquement, ignorant la vie de tous les autres usagers derrière ! En deux ans (2018-2020) plus de 20 065 accidents, 1839 morts.

Ce qui entraîne de jour en jour des accidents de circulation plus fréquents cette année sur nos routes selon les statistiques des routes togolaises, elles sont très meurtrières cette année 2021.

Le Ministre de la sécurité et de la protection civile le Gal Yark Damehame peiné par la situation a annoncé le 15 Juin 2021 au ministère, des sanctions et des dispositions que le ministère est en train de prendre pour diminuer les risques d'accidents sur nos routes.

En effet, le Ministre de la sécurité a tenu une réu-

nion importante avec les responsables des sociétés de transport ce 15 juin.

Une rencontre qui a connu la participation des acteurs du ministère de la sécurité impliqués dans la sécurité routière et des responsables de la direction de la sécurité routière.

La réunion a essentiellement tourné autour des cas d'accidents enregistrés récemment sur les routes togolaises, accidents dans lesquels certains compatriotes ont laissé leur vie.

Face aux responsables des sociétés, le Ministre très en colère et peiné a situé les responsabilités et les causes



Gal Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la protection civile

de ces cas récents d'accidents enregistrés sur les routes togolaises.

Les conducteurs des bus sont très impliqués dans plusieurs cas d'accidents selon les rapports de la DSR, l'excès de vitesse est la cause principale de ces accidents, les dépassements mal faits et autres.

Selon le Ministre, les

conducteurs oublient qu'ils détiennent la vie de plusieurs citoyens dans leur main, et il urge d'agir pour éviter le pire, sinon cette année risque d'être l'année des records des accidents de circulation au Togo.

Le Général Yark a saisi l'occasion pour annoncer aux sociétés des transports plusieurs dispositions que le ministère est en train de prendre pour diminuer les risques d'accidents de circulation.

Les bus pourraient être plombés dans les jours à venir, les radars (caméras de sécurité routière) pourraient être installés sur nos routes, la saisie des permis des conducteurs fautifs, saisie également des bus d'un mois à six mois, constituent donc quelques dispositions annoncées par le Général.

Pour conclure, le Ministre de la sécurité a invité les propriétaires des bus et responsables des sociétés de transport à bien faire former les chauffeurs, et il a invité les conducteurs à conduire avec beaucoup de modération, en respectant le code de la route car la vie des citoyens en dépend.

Nos routes ne sont pas si larges, si bonnes, alors, voyez le mal de loin comme tout homme prudent !

Carole AGHEY

Examens de fin d'année :

Le CEPD prend fin aujourd'hui

Tout comme l'année dernière, c'est par le Certificat d'Études du Premier Degré (CEPD) que le gouvernement a ouvert le bal des examens de fin d'année au Togo. Contrairement aux années précédentes ou le Togo donnait le ton des débuts des examens de fin d'année scolaire par le baccalauréat première partie, le probatoire, c'est les élèves du CM2 qui sont les premiers candidats à débiter les épreuves des examens de fin d'année 2021 le mardi 15 dernier. Ceci à cause du chamboulement du calendrier académique provoqué par la crise sanitaire du coronavirus. C'est par l'épreuve d'étude de texte, comme à l'accoutumée que ces candidats ont mis le cap sur la recherche de la classe de la 6^{ème}. A cette occasion le Ministre délégué chargé de l'enseignement technique et de l'artisanat, Eke Kokou Hodin a fait le tour de quelques centres du Grand Lomé afin de s'assurer du bon démarrage des épreuves écrites.



Ils étaient au total 202 986, dont 98 145 filles soit 48,35%, répartis dans 1241 centres d'écrit à prendre part à cet examen à travers tout le pays. Le Ministre de l'enseignement technique et de l'artisanat, Eke Kokou Hodin a fait un tour dans quelques centres du grand Lomé.

« Nous rendons grâce à Dieu qui a permis que l'année se termine bien malgré le contexte particulier de Covid-19. L'examen a bien démarré. Les

candidats et les enseignants sont déjà en place et en pleine forme. On a espoir que l'examen va bien se terminer » s'est-il réjoui.

La délégation ministérielle était à l'EPP la nouvelle marche, l'EPP Aflao Gakli, l'EPL Stendahal et l'EPP d'Avédji.

Pour rappel, l'effectif des élèves candidats inscrits à cet examen est passé de 2020, puis à 202 986 en 2021. On note une baisse de 5 249 élèves, soit 2,52% entre 2020 et 2021. Le nombre de

filles candidates est passé 101 838 en 2020 à 98 145 en 2021 soit une baisse de 3,63% alors que celui des garçons est passé de 106 397 en 2020 à 104 841 en 2021, soit une baisse 1,46%. Il faut souligner que la tournée du Ministre est passée également par le lycée technique d'Adidogomé où démarre l'examen pratique du BAC1 des industriels pour le centre de Lomé. « Tout le peuple togolais attend de ces jeunes d'être compétents en étant capables de répondre à la demande de l'industrie. Le Chef de l'Etat fait des efforts pour lutter contre le chômage des jeunes. La formation technique professionnelle est au premier plan. On a aujourd'hui la PIA qui va créer 35 milles emplois donc ces jeunes techniciens auront une opportunité. Le souhait est qu'ils soient des techniciens engagés » a conclu le Ministre. Voici le calendrier réaménagé des dates des examens de fin d'année scolaire 2020-2021

- CAP : Du 1er au 12 juin 2021
- CEPD : Du 15 au 17 juin 2021
- BAC 1:PRATIQUE : Du 15 au 26 juin 2021
- Écrit : du 28 au 6 juillet 2021
- BEPC : Du 12 juin au 16 juillet 2021
- BAC 2:Pratique .Du 05 au 16juillet 2021
- ECRIT : Du 19 au 24 juillet 2021
- BTS
- Oral et pratiques: Du 05 au 16 juillet 2021
- Écrit : Du 27 au 31 juillet 2021
- BT: Du 03 au 21 août 2021

Essoobiou A.

Pas de Doctorat au Togo en dehors des l'Université de Lomé et de Kara

Le gouvernement visiblement doute de la qualité des formations doctorales données dans les écoles privées et confessionnelles. «Les personnes désireuses de poursuivre les études doctorales sont invitées à se rapprocher des services techniques du ministère ou des universités publiques pour tout renseignement utile».

Dans un communiqué du ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en date du 5 juin 2021, Prof. Majesté Ihou Wateba rappelle aux étudiants, parents d'étudiants, enseignants et chercheurs, qu'il n'est autorisé, à ce jour, aucune formation doctorale ni école doctorale dans les établissements privés, laïcs et confessionnels et écoles inter-états d'enseignement supérieur installés sur le territoire national.

Selon le communiqué «conformément à l'arrêté n°097/MESR/CAB du 04 décembre 2018, aucun établissement d'enseignement supérieur privé, confessionnel et inter-état, n'est habilité, à ce jour, à délivrer le diplôme de doctorat et organiser en son sein une école doctorale. Le doctorat de recherche et le doctorat d'exercice sont

des diplômes nationaux, des diplômes d'Etat, qui relèvent des prérogatives exclusives des écoles doctorales des universités publiques seules.» «A cet effet, une institution d'enseignement supérieur, inter-Etats, et même publique, se prévalant d'une reconnaissance du CAMES, est tenue, avant toute chose, de s'assurer de la reconnaissance et de l'accréditation de ses offres et parcours de formation par l'Etat qui l'abrite», précise le communiqué.

Daniel A.

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable
Julienne Pawimondom BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication
Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef
Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction
Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

MIFA : Les réels motifs de la cession des parts de l'Etat aux actionnaires privés

C'est devenu presque une habitude pour l'exécutif togolais de se réunir chaque mercredi autour de Son Excellence Monsieur le Président de la République Faure Gnassingbé pour examiner différents projets visant à l'amélioration des conditions de vie de la population. Pour le cas d'hier mercredi 16 juin 2021, la réunion hebdomadaire du gouvernement au Palais de la Présidence a planché sur quatre (04) projets de décrets et écouté quatre (04) communications portant entre autres sur l'énergie, le social et les infrastructures.

Le premier projet de décret autorise « la cession au secteur privé de tout ou partie des actions de l'Etat dans le capital de la société "Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA SA)" ». Dans une dynamique d'établir des partenariats public-privés, ce décret vient conclure « le processus d'entrée au capital de deux nouveaux actionnaires, en l'occurrence PIA et ARISE Special Economic Zone, afin de mieux mobiliser cet outil pour accompagner la stratégie de développement agro industrielle de notre pays, notamment dans le cadre du développement de la Plateforme Industrielle d'Adetikopé ».

En effet, le Mifa a été

créé pour augmenter la part du financement de l'agriculture dans le financement accordée par les banques

Dès le départ, le capital social a été composé par l'Etat et le secteur privé local, preuve que le PR a toujours souhaité que le secteur privé joue un rôle moteur dans la transformation de notre pays.

Après quelques années de fonctionnement, plusieurs défis restent à relever en lien notamment avec les ambitions et projets de notre pays.

Par exemple, comment s'assurer que notre production soit augmentée dans des filières stratégiques afin de produire suffisamment de matières premières pour les usines qui veulent faire de la



Vue partielle lors du conseil des ministres

transformation ?

C'est pour répondre à ces enjeux que le Gouvernement a noué un partenariat stratégique avec PIA pour la faire rentrer au capital du MIFA en vue d'accélérer son développement et offrir des perspectives de marché aux agriculteurs.

C'est une fierté de voir que la stratégie se met en place dans toutes ses composantes : les infrastructures ; l'énergie ; la formation et le financement

Le secteur privé natio-

nal peut toujours reprendre une place au capital des lors qu'il le souhaitera car l'Etat n'a pas vocation à perdurer dans le capital du MIFA.

En ce qui concerne les infrastructures ou les travaux d'utilité publique, le conseil des ministres a été instruit dans le sens de rendre plus attractive la zone autour du carrefour dénommé « Fontaine lumineuse » situé dans le quartier de Hanoukopé à Lomé (Préfecture du Golfe) à travers des travaux d'aménagements en vue. Ce projet a

en croire le communiqué final du conseil des ministres, favorisera un aménagement urbain tenant compte de la nécessité de faciliter le développement futur de la ville autour notamment des sièges des institutions déjà installées dans cette zone.

S'agissant du solaire, deux projets de décret portent sur la possibilité pour le Togo de construire « deux centrales solaires à Salimdé, (préfecture de Tchaoudjo, et à Awandjelo (préfecture de la Kozah), Kara ». La réalisation de ces projets, permettra de « compléter la stratégie de diversification et d'augmentation de la production d'énergie de notre pays dans la droite ligne de la mise en service récente de la centrale Kekeli et celle à venir de la centrale solaire de Blitta ».

Dans les lignes qui suivent, le communiqué ayant sanctionné les travaux de ce conseil des ministres du 16 juin.

Essobiou A.

L'ANC en passe de claquer la porte à un énième cadre de discussions: Faut-il en rire ou en pleurer ?

Le gouvernement togolais, dans le souci d'oeuvrer pour un apaisement politique à travers des règlements consensuels des sujets d'ordre politique, a initié un cadre de Concertation Nationale des Acteurs Politiques (CNAP) auquel participent plusieurs partis politiques dont l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC).

Malgré l'intérêt politique et national que revêtent les différents points à aborder, la CNAP a enregistré naturellement des boycotts de certains partis politiques de l'opposition. Notamment la dynamique Mgr Kpodzro (DMK) et ses entités qui conditionnent leur participation aux discussions par des habituels et éternels préalables à dormir debout et le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) qui s'est aussi retiré sous prétexte de douter de la sincérité du gouvernement.

Pendant ce temps l'ANC qui siègeait confortablement au sein de ce cadre tant souhaité par les partis politiques de l'opposition, jouait au sérieux et se félicitait même de l'ambiance dans laquelle les échanges se déroulaient. Une chose curieuse pour les Togolais du moins les avisés de la politique politicienne de Jean Pierre Fabre et de son ANC. Pour cause c'est la toute première fois que le parti orange a pris part aux discussions d'un cadre initié

par le pouvoir sans poser des préalables même en plein milieu d'une crise. L'on se rappelle la réponse de Jean Pierre Fabre aux autorités en 2012 lorsque ces dernières voulaient négocier avec l'opposition qui avait organisé des manifestations de trois jours dénommées « les derniers tours de Jéricho ». Si je rentre en discussion avec le président Faure Gnassingbé, c'est pour discuter des conditions de son départ » avait lancé Jean-Pierre Fabre. Bien que cette manière de faire la politique ne fasse que diminuer la popularité de l'ANC, les leaders de ce parti s'obstinent dans leurs erreurs. Les derniers résultats de l'élection présidentielle obtenus et acceptés par l'ANC en disent long. C'est ainsi, comme on devait s'y attendre que l'ANC l'habitué des boycotts et préalables des cadres de concertations, tente de trouver des alibis pour boudier la CNAP en annonçant qu'elle se verra contrainte de ne pas s'associer au semblant de consensus qui se dessine contre son gré. Ce qui ne fait ni chaud ni



Jean-Pierre Fabre, Président de l'ANC

froid à personne. Le contraire étonnerait d'ailleurs l'opinion nationale et internationale. En effet, comme toujours, l'ANC veut que ses desideratas s'imposent à la majorité des participants à cette concertation. Dans sa lettre adressée au ministre de l'administration territoriale, Jean-Pierre Fabre écrit ceci : « le rejet par le gouvernement des mesures qui, à l'évidence, doivent contribuer à la transparence des élections et empêcher la fraude, confirme, une fois encore, le manque total de volonté du pouvoir en place, d'assainir le cadre électoral de notre pays », avant de poursuivre « Il y a donc lieu de s'interroger sur les raisons réelles de la tenue des discussions en cours, si ces dernières ne doivent pas aboutir à l'assai-

nissement du cadre électoral et à l'apaisement du climat politique ».

L'ANC, qui a saisi l'occasion de ces discussions pour réitérer clairement ses préoccupations qu'elle a fait inscrire à l'ordre du jour, a vu rejeter, parce que jugées irrecevables par le gouvernement, les propositions conséquentes, visant notamment la transparence et l'équité des consultations électorales. Faut-il en rire ou en pleurer ? On a l'impression d'un déjà entendu. L'inquiétude, s'il y en avait une, c'est le sentiment que l'ANC veut manifestement plomber les discussions au sein du CNAP et mettre la pression sur les autres participants. Sinon, comment comprendre qu'elle ne veuille pas de ce « consensus » qu'elle qualifie de semblant. Qui est-elle pour vouloir s'imposer aux autres participants à la CNAP ? A l'heure actuelle, l'ANC vaut-elle mieux que les autres qui sont autour de la table ? Avec ses 4% obtenus lors de la présidentielle de l'année dernière et son absence à l'Assemblée nationale, l'ANC ne peut se prévaloir d'aucune représentativité pour vouloir s'imposer à la CNAP. Le rapport de force n'est pas à son avantage, du moins pour le moment.

On peut comprendre la hantise du parti « orange » de recevoir une raclée de plus lors des élections régionales en vue. De plus, si elle a participé à la présidentielle de 2020, qu'est ce qui a pu bien changer en 12 mois pour qu'elle ne veuille plus des règles sur la base desquelles elle était partante pour le scrutin de 2020 ? Le monde change et les Togolais aussi. La gifle que les filles et fils de ce pays lui ont administrée, démontre qu'ils ne sont plus prêts d'avaloir des couleuvres.

Au fond cette menace de boycott fait mal à qui ? Certainement pas au peuple togolais ni au parti au pouvoir qui a reçu l'onction de la plus grande majorité de la population avec un score estimé à plus de 70% à l'élection présidentielle du 22 février 2020. Pour l'heure le gouvernement très préoccupé par la recherche du mieux être des Togolais ne pense pas perdre du temps dans des négociations avec des gens qui ne veulent pas évoluer dans leur manière de faire.

Daniel A.

Pose de la première pierre de la construction du centre de formation professionnelle: Une bouffée d'oxygène allemande pour la PIA

Plus rien n'arrête l'élan de l'industrialisation du Togo impulsée par le chef de l'État Faure Gnassingbé et son gouvernement. L'un des pas décisifs posé par les autorités dans le cadre de cette ambitieuse politique est l'implantation de la Plateforme Industrielle d'Adetikopé. Dès son inauguration par le numéro un togolais le 6 juin 2021, un ballet diplomatique des partenaires visant à apporter leur soutien aux efforts des autorités s'est d'ouvert à Lomé

L'Allemagne, un des privilégiés partenaires de longue date du Togo fait partie des tout premiers à apporter de l'oxygène à la PIA. Ceci à travers la pose de la première

pierre de la construction du centre de formation professionnelle au sein de ladite plateforme à Adetikopé le 14 juin 2021 par Mme Victoire Tomégah-Dogbé et le minis-



Le PM Victoire Dogbé et le ministre allemand Gerd Müller posant la première pierre

mettant d'ores et déjà, d'acquiescer les compétences nécessaires pour saisir les opportunités à venir », a écrit sur sa page Facebook, Mme Dogbé.

Par la suite, elle a salué l'intérêt porté par l'Allemagne, première puissance économique d'Europe, au projet qui dit-elle, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle politique industrielle du Gouvernement Togolais axée sur la transformation locale de nos ressources agricoles et naturelles.

La portée de ce centre pour un futur certain pour la jeunesse a conduit le ministre allemand Dr Gerd Müller; a apporté son soutien de le pays à l'initiative.

« En tant que ministre allemand, je m'engage beaucoup en Europe et en Allemagne afin de trouver des investisseurs qui sont prêts à investir ici au Togo pour créer des emplois », a déclaré Dr Gerd Müller. Et de rassurer les autorités togolaises de la disponibilité de l'Allemagne au côté du Togo. « Sachez que l'Allemagne reste aux côtés du Togo, un pays partenaire », a-t-il précisé.

Il faut souligner que, le centre de formation professionnelle est l'un des fruits du partenariat germano-togolais.

Daniel A.

Assemblée nationale : Le code du travail de nouveau renforcé

Déjà modifié au mois de décembre 2020, le nouveau code de travail a été renforcé par l'hémicycle togolais. les élus du peuple ont procédé à la révision du Code du travail et à l'adoption des nouveaux amendements apportés à ce code lors de la séance plénière mardi 15 juin 2021 au siège de l'Assemblée nationale à Lomé sous la présidence de la patronne du lieu, Mme Yawa Djigbodi Tsègan en présence des membres du gouvernement.



Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique

tre allemand de la coopération économique et du développement, Dr Gerd Müller.

Cette pose de la première pierre de la construction du centre de formation professionnelle, vise à insister sur le besoin de transformation des matières premières sur place ici au Togo pour être très compétitif sur les marchés sous-régionaux et internationaux. En posant la première pierre du centre de formation, il se dégage selon Mme Dogbé 04 éléments essentiels d'un nouveau paradigme.

Il s'agit premièrement d'une approche de chaînes de valeurs, de la production jusqu'à la mise sur le marché en passant par la transformation; le deuxième élément, c'est d'arriver à engager un partenariat stratégique, un investisseur privé de rang mondial avec son expertise notamment le groupe Arise IIP. Le troisième élément essentiel,

c'est d'assurer un effort continu pour l'amélioration de l'écosystème avec des réformes courageuses dans tous les secteurs. Et le quatrième élément qui paraît très important, c'est de disposer de la main d'œuvre qualifiée et professionnelle.

Dans les détails, le centre dont la première pierre est posée sur le site de la PIA, offrira en tout 08 formations professionnelles et pratiques couvrant trois domaines: la transformation des produits agricoles, l'industrie et la construction. En tout par cycle, le centre pourra accueillir plus de 300 apprenants, soit des milliers d'élèves tout cycle confondu.

« Notre objectif est de permettre à la jeunesse togolaise de jouer pleinement son rôle dans la nouvelle approche de développement que nous amorçons avec la mise en place de la PIA en lui per-

Les prix des transports interurbains aménagés

De janvier 2019 au 31 mai 2021, la subvention de l'Etat togolais aux produits pétroliers est évaluée à plus de 13 milliards de FCFA, selon le ministre du commerce Kodjo Adedzé qui évoquait le 11 juin dernier, les raisons de la hausse des prix à la pompe.

Le ministre a précisé que rien que sur la période de janvier à mai 2021, cette subvention avait occasionné un manque à gagner d'environ 6 milliards FCFA à l'Etat, avant de dévoiler les prix réels de ces produits pour les Togolais, s'ils n'étaient pas subventionnés.

Cette augmentation des prix des produits pétroliers à la pompe a eu des répercussions sur les prix des transports interurbains au Togo.

Selon les informations reçues le 15 juin 2021, les tarifs des transports interurbains ont eux aussi changé de trajectoire, après la dernière hausse du prix des produits pétroliers à la pompe.

La plupart des prix des transports interurbains ont



connu une augmentation de l'ordre de 200 FCFA à 500 FCFA selon les destinations, notamment :

- Lomé - Tsévié (à 35 km) 900 FCFA, contre 500 FCFA,
- Lomé - Notsè (100 km) 1 850 F CFA au lieu de 1 500 FCFA,
- Lomé - Atakpamé (165 km) 3 000 F CFA contre 2 500 FCFA,
- Lomé - Anié 3 200 FCFA

- Lomé - Blitta 5 000 FCFA
- Lomé - Sotouboua 5 000 FCFA
- Lomé - Bafilo 6 200 FCFA
- Lomé - Kara (420 km) 6 350 F CFA contre 6 000 FCFA,
- Lomé - Kantè 6 900 FCFA
- Lomé - Mango 8 250 FCFA
- Lomé - Dapaong 9 500 au lieu de 9 000 FCFA
- Lomé - Cinkassé est fixé à 10 000 FCFA.
- Lomé - Kévé 1200 FCFA
- Lomé - Kpalimé 2 300 FCFA

- Lomé - Aného 1 200 FCFA.
- Lomé - Vogan 1 700 FCFA
Notons que depuis le 11 juin 2021, les nouveaux prix des produits pétroliers au Togo sont fixés comme suit : Super sans plomb : 505 F CFA le litre, Gasoil : 520 F CFA le litre, et le pétrole lampant : 400 FCFA le litre.

Carole AGHEY

Noyade des enfants dans les fosses, puisards... : Propriétaires de maisons, maçons et parents négligents à la barre

La noyade surtout des enfants dans les fosses, puisards et puits dans nos maisons et quartiers semble passer inaperçu du public. Pourtant, le phénomène engloutit et continue d'engloutir beaucoup de vies humaines. Comment comprendre ces accidents «domestiques» ou de «proximité»? Les spécialistes de la sécurité que sont la police et les sapeurs-pompiers indiquent que ce genre de noyade peuvent se dérouler dans tous les points d'eau non protégés dont les enfants sont les plus exposés surtout lorsqu'ils commencent à marcher ou à se déplacer seuls.

ils peuvent se noyer dans l'eau de bain ou dans un seau d'eau placé au sol s'ils plongent la tête et incapables d'appeler de l'aide ou d'en

ques. En effet lors des travaux de construction de fosses septiques, de puisards, de puits (...), dans nos ménages, des maçons en fin de journée



d'obscurité et manque de lucidité ou encore par manque d'attention se noient dans ces puisards. Autre erreur (qui paraît d'ailleurs dangereux), des maçons ou des propriétaires des chantiers, est celle qui consiste à fermer les trous de ces puits et fosses en construction ou non protégés par des plastiques, des sacs «bafana», des sacs de ciments ou encore des cartons. Ce qui constitue de véritables guet-apens ou pièges pour les usagers des lieux. Or la construction des puisards, caniveaux, des puits, les fosses devrait obéir à des normes de sécurité. Malheureusement dans les maisons ainsi que dans les quartiers ces ouvrages de drainage des eaux usées sont réalisés en violation voir en méconnaissance des règles élémentaires de sécurité.

Pour éviter ces pertes silencieuses et fréquentes des vies humaines par noyade dans les fosses, puits et puisards, les agents de sécurité et de secours (sa-

peurs-pompiers) renseignent que chaque citoyen doit prendre connaissance de la gravité de la situation. En fait tout le monde doit se sentir concerné car la sécurité est l'affaire de tous. Pour ce faire lorsqu'on constate une fosse ou un point d'eau non protégés dans une maison ou dans un quartier, il est important d'approcher le propriétaire des lieux ou des autorités locales afin que les mesures de sécurité soient prises.

Au cas où le propriétaire ne veut pas entendre raison ou les autorités locales sont dans l'incapacité de trouver la solution, l'on doit informer directement les services d'assainissement de la commune. Ainsi la construction et l'utilisation des fosses et des puits doivent elles respecter une certaine norme sécuritaire. Toutefois qu'un puisard, un puit ou une fosse est en construction l'on doit mettre les panneaux de signalisation pour indiquer qu'il y a des travaux en cours, ou lorsque ces ouvrages sont

inachevés, les maçons ou le propriétaire lieux doit couvrir sur le chantier avec le matériel solide. Ensuite concernant les fosses, puits et puisards déjà construites et en utilisation, les couvercles doivent être en béton, cependant ceux qui sont abandonnés ou inachevés c'est à dire non utilisés doivent être scellé d'une manière professionnelle par des spécialistes avant de laisser des enfants se promener dans les couloirs des maisons. Il faut toujours s'assurer qu'il n'existe pas ni dans la maison ni dans les alentours aucun point d'eau susceptible de provoquer un accident.

Par contre le propriétaire d'une maison qui par sa négligence laisse tomber une personne dans une fosse, un puit, un puisard, doit subir la rigueur de la loi puisque sa responsabilité civile et pénale sera engagée. Il va de même des puisatiers qui pendant ou après l'exécution des travaux de construction d'un de ces ouvrages ont manqué au respect des règles de sécurité occasionnant ainsi un accident. Rappelons enfin que tout parent qui par négligence laisse tomber son enfant ou un enfant placé à sa charge subira également la rigueur de la loi.

Daniel A.



sortir seuls. Selon les services de sécurité et secours, la plupart des cas, ces enfants sont retrouvés morts. «C'est les plus chaleureux qui sont récupérés vivants» a déclaré madame le commissaire principal Gbama Adjowavi. La principale cause de ces accidents mortels n'est autre que la négligence de l'être humain et son manque d'information sur les comportements à ris-

abandonnent le chantiers sans prendre les précautions de les couvrir en estimant que ces puits en construction sont assez visibles pour tous. Car ceux-ci peuvent se remplir d'eau, malheureusement les enfants aiment s'amuser dans l'eau. C'est ainsi que certains tombent accidentellement dans ces trous et perdent gratuitement leurs vies. Et quelques fois c'est les adultes même qui partant

285 jeunes victimes d'une escroquerie à Agbalépédo

285 jeunes togolais à la recherche d'un emploi sont tombés dans le piège d'un individu mal intentionné cette semaine. C'est pas moins de 1 425 000 FCFA qui ont été perçus par cet escroc grâce à sa supercherie. Voici comment cette escroquerie a pu avoir lieu.

Une annonce de recrutement sur les réseaux sociaux

Tout part d'un avis de recrutement sur les réseaux sociaux. L'avis de recrutement fortement partagé sur Facebook dit : « Une agence d'hôtellerie de la place recrute des hommes et des femmes pour renforcer son équipe ». L'annonce mentionne également une adresse électronique Gmail : ifetogo0@gmail.com et d'un numéro de téléphone : 0022890416291 appartenant à IFETOGO, la société censée recruter. Le salaire mensuel annoncé est de 60 000 FCFA/mois.

Un piège pour les chômeurs
285 jeunes ont donc postulé

à cette offre de recrutement. Après la clôture des dépôts de dossier censés se faire à Agbalépédo en présentiel ou en ligne à l'adresse mentionnée plus haut, l'escroc qui se fait passer pour un recruteur, informe les postulants qu'ils devraient suivre une formation accélérée en hôtellerie avant d'être définitivement engagés. Le coût de ladite formation est de 5 000 FCFA avec à la clé une attestation.

Complètement obnubilés par la possibilité d'exercer un emploi très prochainement, les jeunes se sont empressés de payer les 5 000 FCFA demandés pour la formation. Pour rassurer ses victimes, l'escroc leur délivre un reçu attestant du paiement effectif des frais de formation. Quelques jours plus tard, les



postulants arrivent sur le lieu de formation, pour constater l'absence du recruteur-escroc. Le propriétaire de l'immeuble qui a servi de lieu de dépôt des dossiers et dans lequel devrait se tenir la formation fut attaqué par les postulants qui le menaçaient. Celui-ci leur expliqua alors que le recruteur-escroc est uniquement venu louer le bureau meublé pour quelques jours. Ce n'est qu'alors que

les 285 postulants se sont rendu compte qu'ils viennent d'être victimes d'une escroquerie.

Le commissariat d'Agbalépédo a été saisi aux fins des enquêtes à diligenter. et mènera l'enquête pour retrouver cet escroc. Cette histoire, relatée par le journaliste Innocent Lebon sur sa page Facebook, doit servir de sonnette d'alarme à l'attention de tous ceux qui sont à la recher-

che d'un emploi. Il donne également des conseils sur comment savoir si un avis de recrutement est vrai ou est une arnaque sur les réseaux sociaux.

- 1- Évitez les avis débutant toujours par UNE SOCIÉTÉ DE LA PLACE RECRUTE/ RECHERCHE
- 2- Faites une recherche formelle sur l'existence de la société suivant l'adresse donnée.
- 3- Faire une enquête de terrain dans la zone abritant la supposée société.
- 4- Évitez tout recrutement où on vous exige un quelconque paiement d'argent. Nous vous appelons donc tous à redoubler de vigilance et à avoir un esprit de discernement même dans le besoin car de nouvelles formes d'escroquerie ne cessent de voir le jour

Source : EMERGENCE MEDIA TOGO

Vogan : Une chèvre met bas un bébé "humain"

A 56 km de la capitale Lomé, à Vogan plus précisément dans le village d'Agbléguè Kopé à Massékopé dans la commune Vo 1, deux bébés chèvres sortis des entrailles de leur mère deviennent une partie de curiosité. Loin d'être un fait divers, il s'agit bien d'une triste réalité qui a suscité curiosité d'un monde fou qui a fait le déplacement. Et pour cause. L'un des deux bébés mis au monde est un « être humain » tandis que l'autre bébé est à 100% normal. Dans quelle condition les deux bébés sont nés? Voici l'histoire de la grossesse jusqu'à l'arrivée des bébés dont l'un a pris la forme humaine.



Comme une traînée de poudre, la nouvelle s'est vite répandue. Devenue une histoire qu'il faut voir avant de croire, un monde fou a pris d'assaut le village. Incroyable, entre le nouveau né des entrailles de la chèvre à comparer avec un être humain, c'est vite fait. Comment cette chèvre est-elle parvenue à mettre au monde un bébé chèvre et un bébé « être humain »? En allant à l'information, des révélations sortent.

Avant que la chèvre ne donne naissance à ce qu'il convient d'appeler « être humain », il faut aller en arrière pour comprendre quel-

ques chose. Les informations glanées par une radio locale dans le Vo, révèlent que, tout est mystère. La propriétaire fait un témoignage qui fait froid au dos. « depuis trois jours, je ne peux plus aller nulle part à cause de la chèvre. Car l'animal depuis qu'il est enceinte, n'urine pas, pourtant, je mets de l'eau comme d'habitude à ses côtés; elle ne boit pas l'eau, n'urine pas non plus. Mais, j'ai constaté ses seins sont descendus et je l'ai détachée. Depuis trois jours, elle éprouve des difficultés à mettre au monde le bébé et moi-même je ne dors plus puisque

devenue gardienne de la chèvre. A un moment de la nuit, le sommeil m'a pris et ma coépouse m'a relayée pour suivre l'animal autour de 2 heures du matin. Comme elle ne peut laisser l'animal qui souffre dans le noir, elle a allumé une lampe à pétrole déposée à côté de l'animal. Par après, l'animal a mis au monde et autour de 6 heures du matin, je me suis réveillée mais il y a de la brouillard. J'ai allumé ma lampe à pétrole et je découvre que le bébé animal que je vois est un être qui a la forme humaine, puisque ne portant pas de poil sur son corps, bref, facile à prendre comme un bébé humain. Ce que je n'ai pas compris, c'est que là où l'animal a mis au monde, de l'obscurité se voit tout autour pourtant, de l'autre côté de la maison, la lumière du jour est visible. Quand nous sommes sortis, nous ne voyons plus et les enfants qui sont sortis sont vite rentrés parce qu'ils disent qu'ils ont peur. C'est la première fois que nous voyons ce phénomène; la chèvre avait fait d'autres bébés ».

Selon la propriétaire de la chèvre, le bébé chèvre né n'a pas de poils. Son corps est comme un nouveau-né humain. Sa co-épouse à qui le micro a été tendu raconte ce qu'elle a vécu. Son témoignage est celui que la propriétaire a donné comme version.

Que savez vous de l'arbre du Karité ?

C'est un arbre des savanes de l'Afrique de l'Ouest. Cet arbre à croissance lente peut vivre plusieurs siècles selon les études. Ses fruits comestibles (les noix) sont surtout utilisés pour fabriquer du beurre de karité.

Le fruit du karité mûrit durant la saison de soudure annuelle où les disponibilités alimentaires sont au plus bas. Il est riche en vitamines et en minéraux et contient aussi des protéines.

À l'intérieur du fruit, le noyau contient un composé de matières grasses comestibles connu sous le nom de beurre de karité, un produit crucial pour la nutrition de millions de ménages ruraux.

Au Togo, dans la filière karité, les femmes représentent 84,9% contre 15,1% d'hommes. Les acteurs de moins de 40 ans représentent 48,5% contre 43,5% pour la tranche de 40 à 60 ans et 8,0% pour les plus de



60 ans.

Le beurre et le savon de karité sont les principaux produits finis qu'obtiennent les transformateurs des amandes de karité. Ces derniers sont destinés à la commercialisation sur les marchés locaux ou à l'exportation.

La filière karité est animée par des acteurs individuels et des coopératives. Selon l'étude de la direction

des statistiques agricoles, de l'informatique et de la documentation (DSID)-Togo, 2 997 acteurs individuels ont été recensés contre 56 acteurs en coopératives. La région des Savanes enregistre la plus grande proportion des acteurs individuels (34,4%) et des acteurs en coopératives (69,6%). Les régions de la Kara et de la Centrale suivent avec respectivement 32,9% et 32,7% des acteurs indivi-

La vie sexuelle (suite&fin)

Elle contribue énormément à l'épanouissement mental. Un couple qui s'entend bien sur le plan sexuel arrive à mieux gérer ses problèmes ! Quel que soit l'âge, il faut toujours sur ce plan improviser.



Une fois que vous les aurez repérés, vous pouvez faire de la musculation. Il faut chaque jour au moins 30 contractions soutenues quelques secondes pour gagner en force. Et comptez au moins trois semaines assidues pour observer un changement sexuel. Ces exercices peuvent se faire n'importe où : assise dans un bus, dans un fauteuil à la maison, le soir dans le lit, ou même au cours de l'acte sexuel. Mais, il est déconseillé de faire de la musculation en urinant, sauf pour le repérage.

Soyez attentifs :

Ne retenez pas votre respiration, ne contractez pas les muscles de vos fesses ni de votre abdomen. Si vous contractez les mauvais muscles, cela peut augmenter la pression exercée sur les muscles qui contrôlent la vessie. Respirez lentement et profondément durant les exercices. Rappelons que cet exercice raffermi non seulement les muscles du vagin et du pénis, mais également ceux qui soutiennent la vessie, l'urètre et l'anus, vous protégeant ainsi de l'incontinence plus tard.

Attention aux éternuements !

Vous pouvez protéger vos muscles pelviens de l'augmentation soudaine de pression en vous retenant lorsque vous éternuez, levez des poids ou sautez.

Essayer de prévoir : juste avant, serrez vos muscles pelviens et tenez-les ainsi jusqu'à ce que vous ayez fini d'éternuer, de lever le poids ou de sauter ».

Conseils

Gardez cette bonne habitude de vous exercer régulièrement. Le jour où vous aurez des enfants, vous récupérerez nettement plus vite que les autres après l'accouchement !

Cet exercice consiste donc à imaginer que vous tentez de retenir le passage d'un gaz ou d'urine.

Il est aussi bénéfique aux hommes. Pour eux, le fait de le pratiquer leur permet d'améliorer la « qualité » (et non pas la taille) du pénis car le fait de renforcer le plancher pelvien aide à un meilleur afflux du sang... Au cours de l'exercice, les hommes peuvent ressentir que leur pénis est légèrement tiré vers leur corps.

Carole AGHEY/Beauté au quotidien

duels. Quant aux acteurs en coopératives, la région Centrale détient 19,6%.

Il est à noter qu'au 28 novembre 2019, les acteurs des différents maillons de la filière karité se sont constitués en interprofession en vue de mutualiser leurs efforts et d'œuvrer pour le développement de la filière karité au Togo. Dénommée « Conseil interprofessionnel de la filière karité du Togo (CIFKAT) », il regroupe les différentes familles d'acteurs directs de la filière notamment : la Fédération inclusive de la filière ka-

rité du Togo (FIKATO COOP-CA) ; l'Association nationale des acheteurs locaux de karité (ANALK) ; l'Association nationale des exportateurs de karité du Togo (ANEKTO) et l'Association des transformateurs de la filière karité du Togo (ATFK-TG).

En marge de cette interprofession, il y existe aussi des réseaux d'acteurs qui renferment en leur sein des collectrices, des trans-

Congrès ordinaire de la FTF

Les commissions juridictionnelles installées

La Fédération Togolaise de Football (FTF) était en congrès lundi 14 juin à Lomé. Durant les travaux, les membres de la FTF ont abordé plusieurs sujets entre autres l'approbation des comptes annuels des exercices 2019 et 2020, le vote du budget 2021, la modification des statuts de 2016 sur recommandation de la FIFA, la présentation des projets inscrits au Programme Forward 2.0 de la FIFA et l'élection des membres des organes juridictionnels et indépendants. Conformément aux statuts de la FTF, les Commissions de Discipline, de Recours, d'Éthique, Electorale, d'Audit et de Conformité, et de Recours en matière électorale, ont été renouvelées. Les membres de ces entités ont été sélectionnés en fonction de leurs connaissances, leurs capacités et leur expérience, qui doivent permettre le bon accomplissement de leurs missions. Chris Dakey, Secrétaire Général de la FTF lors du Congrès de ce lundi 14 juin

Voici la composition des différentes commissions
Commission de Discipline
Président : Folivi Kanyi
Vice-président : Gnazo Méméssilé
Membres : Koudjonou Yawo Midodji Sama Ali Raymond

Bonfoh Adam
 Lamboni Yendoupape
 Tonou Kokouvi Agbédidi
Commission de Recours
Président : Assogbavi Komlan Lowana
Vice-président : Touguina Marédna
Membres : Kuévidjen Ekué D'Almeida Kodjo Atsou Ezoukpénawo Apéfa A. Tidjani Bassirou Kothor Kokou Kouma
Commission d'Éthique (Chambre d'Instruction)
Président : Samta Badjona
Vice-président : Balouki Koffi Jean
Rapporteur : Aduayom-Teko Ayélé Sika
Membres : Dzodzinewo Dziko Koffi Maathey Ellain Ayao
Commission d'Éthique (Chambre de Jugement)
Président : Bassah Koffi Guy
Vice-président : Kpemua Kalao Komla
Rapporteur : Djafalo Kokoum
Membres : Abe Talime Adonsou Kofi Fridolin
Commission Electorale
Président : Atsoo Kokou
Vice-président : Attintoh Mathurin
Membres : Passou Essohanam Mbou Abaki Kouméabalo Luc



Kognowé Hèzou
 Kpowaye Mawussé
Suppléants : Ali Zatchi Boznambo Badagbo Tsèvi Yao Kolani Nakodjoua
Commission de Recours en matière Electorale
Président : Kantchil-Laré Yempab
Vice-président : Kadjika Tomwsam

Membres : Bataka Kagnikantom Akouvi Edem Ari Kwamivi Egbeza Hodabalo Yidi Komlan Attitso Ahli Kokouvi
Suppléants Bidé Akawilou Ebezou Tcha Plinga Tchaboré Awoussi
Commission d'Audit et de Conformité
Président : Assindoh

Mohamed Nour-Dine
Vice-président : Locoh Koman Lonlon
Membres : Tchakala Mohama-Sadikou Alibi Méyébinesso Amégashitsi Aku Kakomkate Koffi-Gan Essoham Gnofame Gnadi Kanda Gbati Taani Aklesso
 Pour rappel, ces commissions conseillent et assistent dans leurs domaines respectifs le Comité Exécutif de la FTF. La composition et la structure y compris la qualification et le nombre de membres remplissant les critères d'indépendance ainsi que les fonctions et les pouvoirs spécifiques des différentes commissions sont stipulées dans les statuts de la FTF.
ftfgo.com

Que savez vous de l'arbre du Karité ?

Suite de la page 6

formateurs, des acheteurs locaux et des exportateurs. Les sociétés transformatrices de karité telles que : NIOTO, AGBINKA KARITE RM ALAFIA, Karité or d'Afrique, AMAPI, Dimension Karité, IMELA, Nature Marché sont membres de ATFK-TG. Les principaux exportateurs membres de ANEKTO sont : STK, DZIFANOU GROUP SARL ; SA Fidélité ; VACI ; Koltek service ; Saint Gane Groupe ; MIWODO ; Ets KENY ; MEK EVOLUTIS ; KARITE EXIM ; KING AGRO COMMODITY ; LALA WELE ; ANISAM SARL U ; Star link international ; Tropiques SARLU ; NOVA TRADE ; RE-LAIS d'ASSOLY ; P.L.T ; ATA ; KOPODIST SARL et MADAST SARLU.

Ces acteurs ont élaboré le plan stratégique de développement de la filière

qui a été validé les 23 et 24 décembre 2019. Cette stratégie repose sur la vision de disposer d'une filière porteuse, créatrice d'emploi et compétitive pour une croissance économique forte et durable.

L'objectif global de la stratégie est de contribuer au développement de la filière karité au Togo à travers la gestion durable de l'arbre à karité et la valorisation des produits pour un accroissement des revenus et de sécurité alimentaire. Plus spécifiquement, il s'agit d'améliorer la productivité et la qualité de la production des noix et amandes de Karité; développer et valoriser les produits et sous-produits de karité et renforcer l'organisation et la gouvernance de la filière. Comm agriculture

Le régulateur interdit des spots publicitaires des tradithérapeutes sur les médias

Il fut déjà un temps que les autorités togolaises avaient mis en garde les médias, à plusieurs reprises, sur les publicités des produits et des services des tradithérapeutes. Une fois encore, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a tapé sur la table.

Désormais, le régulateur, aura droit de regard sur chaque spot publicitaire des radiothérapeutes avant leur diffusion sur les médias au Togo.

C'est la décision de l'instance suprême de régulation des médias au Togo, annoncé dans un communiqué le 14 juin 2021, informant les promoteurs ou directeurs de radio et télévision que la diffusion de la publicité des tradithérapeutes, des produits de la médecine traditionnelle et des médicaments est formellement interdite sur leurs antennes.

La HAAC veut assainir le milieu et mettre de l'ordre dans la diffusion des spots publicitaires sur les médias nationaux. Pour ce faire, le directeur de la HAAC, Pitalounani TELOU, a rappelé dans le communiqué aux agences de communication et de publicité que les messages de spot et des affiches publicitaires sont soumis à validation préalable de la HAAC avant leur diffusion,

publication ou affichage. « A cet effet, les éléments à visionner et à valider sont reçus au secrétariat gé-



néral de la HAAC tous les jours ouvrables de 7h30 à 10h30, en vue de leur visionnage et validation. Les éléments ainsi visionnés et validés sont retirés dans l'après-midi à partir de 14h30 », a informé le communiqué. En conséquence, sous peine de sanction conformément aux textes en vigueur sur la presse, les agences de communication de publicité, les sociétés de presse audiovisuelles, de presse écrite et en

ligne, ne doivent pas faire diffuser ou publier des spots publicitaires et des affiches publicitaires sans le visa de contrôle du contenu de la HAAC.

Le communiqué de la HAAC a mis en garde, sous peine de sanction, les radios, Télévisions, régies publicitaires,

res, journaux et presse en ligne qui acceptent de diffuser ou de publier des annonces publicitaires non visées.

Rappelons que la pandémie de Covid-19 a offert un contexte favorable à de nombreuses personnes sans connaissances médicales avérées de proposer des produits contre divers maux.

Carole AGHEY



Communiqué Conjoint :

Le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale rappellent aux opérateurs économiques que les produits énumérés à l'article 2 de l'arrêté interministériel n° 005/MEF/MCIPSPT du 06 février 2017 à savoir : **eaux, bières, jus de fruits, vins, vermouths, boissons alcoolisées ou non et tabacs**, ne peuvent être offerts ni affichés à la vente et moins encore être vendus, s'ils ne comportent pas de **marque sécurisée obligatoire**.

Il leur est donc demandé de marquer, **sans délai**, tous les produits qui sont dans le champ d'application du **marquage sécurisé obligatoire entré en vigueur le 1^{er} septembre 2020**. Les produits non marqués seront considérés comme provenant de l'importation illégale (sans déclaration, contrebande) ou de la contrefaçon.

Pour rappel, les équipements pour les lignes de production automatisée et les vignettes pour les importateurs et les petits fabricants locaux sont disponibles au siège de la Société SICPA sise à la Cité OUA en face de CI-CARE joignable au numéro 00228 22 53 59 50.

Pour la création de compte **Solution Automatisée de Marquage (SAM)** et le référencement des articles soumis au marquage sécurisé obligatoire, il est demandé aux opérateurs économiques de prendre contact avec le Point Focal SICPA à l'OTR joignable aux numéros ci-après 90 09 98 85/22 53 14 35, email : dkponor@otr.tg.



Les contrôles aux frontières et inspections aux points de ventes intérieurs débutent le **jeudi 1^{er} juillet 2021** sur toute l'étendue du territoire national.

Les contrevenants s'exposeront à la rigueur de la loi conformément au Code des Douanes National, au Code Général des Impôts et au Livre de Procédures Fiscales.

Le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale comptent sur le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 07 MAI 2021

Le Ministre de l'Economie et des
Finances



Sani YAYA

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie
et de la Consommation Locale



S. Kodjo ADEDZE